

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE DE LETTRES
MODERNES DE LA FACULTE DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (SENEGAL)**

L'équipe d'évaluation :

- **Professeur Banda FALL, Président ;**
- **Professeur Boubou SECK, Membre ;**
- **Professeur Cheikh Mouhamadou Soumoune DIOP, Membre.**

Signature

Pour l'équipe, le Président

Pr. Banda FALL

Juin 2017

Table des matières

Sigles, abréviations et acronymes.....	3
INTRODUCTION.....	4
1-Présentation du programme évalué	5
2.- Avis sur le rapport d’auto-évaluation.....	7
3-Description de la visite sur site	7
4.- Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l’ANAQ-SUP	9
5. Points forts du programme	17
6-. Points faibles du programme.....	18
7.- Appréciations générales	18
8. Recommandations à l’établissement	19
9.- Recommandations à l’ANAQ	20
10.- Proposition de décision	20

Sigles, abréviations et acronymes

- **ANAQ-Sup** : Autorité Nationale de l'Assurance Qualité pour l'Enseignement Supérieur ;
- **CAMES** : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur ;
- **CIAQ** : Cellule Interne d'Assurance Qualité ;
- **CSAQ** : Cellule Sectorielle d'Assurance Qualité
- **EC** : Élément constitutif
- **FLSH** : Faculté des Lettres et Sciences Humaines
- **IRD** : Initiation à la recherche documentaire
- **LM** : Lettres modernes
- **LMD** : Licence, Master, Doctorat
- **OOAS** : Organisation Ouest Africaine de la Santé ;
- **PATS** : Personnel Administratif, Technique et de Service
- **PER** : Personnel d'Enseignement et de Recherche
- **PPP** : Projet personnel professionnel
- **REESAO** : Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest ;
- **TD** : Travaux Dirigés
- **UCAD** : Université Cheikh Anta DIOP de Dakar ;
- **UE** : Unité d'enseignement
- **UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'évaluation du programme de la Licence de Lettres Modernes de la FLSH, l'équipe d'experts externes, composée du Professeur Banda FALL (Président), Université Gaston Berger de Saint-Louis ; du Professeur Boubou SECK (Membre), Université Gaston Berger de Saint-Louis et du Professeur Cheikh Mouhamadou Soumoune DIOP (Membre), Université Assane SECK de Ziguinchor, s'est rendue le vendredi 20 janvier 2017, à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), afin de procéder à l'évaluation de ladite Licence.

Dès son arrivée, à 8h 30mn, la délégation d'experts externes a été reçue au Secrétariat du Département de Lettres Modernes, par le Professeur Moussa FALL, Chef dudit Département, puis conduite à la Salle du Conseil de la FLSH où s'est tenue la cérémonie officielle d'ouverture de l'évaluation. Après le discours de bienvenue du Professeur Pierre SARR, Assesseur et Président du Comité de pilotage, représentant le Doyen de la FLSH, Pr Amadou Abdoul SOW, empêché, le discours du Professeur Amadou Falilou NDIAYE, Conseiller spécial du Recteur, Pr Banda FALL, Président du groupe d'experts, a accordé la parole au Professeur Moussa FALL. Celui-ci, après avoir souhaité la bienvenue à la délégation d'experts, a souligné le dynamisme du Comité de pilotage, loué le travail de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), dirigée par le Professeur Mamadou SARR, magnifié l'action des autres acteurs ciblés (PER, PATS, Etudiants). Il s'est surtout félicité de l'accompagnement de tous les acteurs du programme sans lesquels il serait difficile de réaliser le rapport d'évaluation interne de la Licence de Lettres Modernes de l'UCAD.

Avant le démarrage proprement dit des activités de l'évaluation, le Doyen de la FLSH, malgré son agenda chargé, a effectué un passage dans la Salle pour nous souhaiter la bienvenue et plein succès dans nos travaux. Reprenant la parole, le Président de la Mission, après avoir rappelé les objectifs de la visite et défini la méthodologie de travail de la journée, conformément à l'agenda concocté par l'ANAQ-SUP et validé par tous les acteurs, a remis la parole au Pr. Moussa FALL, pour lui permettre de présenter le programme de formation des trois niveaux de la Licence de Lettres Modernes de l'UCAD. Il s'en est suivi des échanges constructifs avec l'ensemble des composantes présentes (PER, PATS, Etudiants, Directeur de la CIAQ).

Dans les échanges, les observations et recommandations du groupe d'experts sont orientées vers le respect scrupuleux des standards de qualité tels que formulés par l'ANAQ-SUP. Ces échanges, fructueux, nous ont permis de jeter les premiers éléments d'appréciation du programme d'études.

A la suite de ces échanges, les différents acteurs (PER, PATS, Etudiants) ont été rencontrés en groupe, séparément, selon l'appartenance. Puis nous avons procédé à la visite du site.

Après le déroulement des activités, une restitution orale, sous la conduite du Président du groupe d'experts, a réuni les différents acteurs. Les échanges ont porté sur l'ensemble des observations formulées par l'équipe d'experts, en rapport avec les standards de qualité définis par l'ANAQ-SUP. Les échanges ont aussi permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciation en terme de points forts et d'aspects à améliorer. La délégation d'experts a également noté que le temps consacré à cette évaluation (une journée) n'était pas suffisant pour procéder à la visite complète de l'ensemble des structures de la FLSH.

Tout compte fait, l'équipe des trois experts, commise par l'ANAQ-SUP, a pu exécuter le programme d'évaluation de la Licence de lettres Modernes de l'UCAD, selon l'agenda élaboré par l'ANAQ-SUP. La mission a pris fin à 17h30.

1-Présentation du programme évalué

Le Département de Lettres Modernes (LM) est une entité de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Créé dès les premières heures de la naissance de l'UCAD, vers 1959-1960, il a pour vocation l'enseignement et la recherche universitaire publique. Il est donc sous la juridiction du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Le Département de Lettres Modernes a pour missions essentielles : l'enseignement, la formation et la recherche dans les différents domaines que sont la langue française, les littératures française, africaine et orale, les grammaires moderne et historique. Il assure également l'essentiel des cours de langue française à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

Les premiers enseignants du Département de Lettres Modernes étaient tous des coopérants français. Il compte 34 enseignants-chercheurs permanents tous docteurs et 52 enseignants vacataires dont 42 sont titulaires d'une thèse (thèse d'Etat, thèse unique ou de 3^{ème} cycle), et 10 sont titulaires d'un diplôme d'études approfondies (DEA) ou d'un diplôme Master.

Le Corps professoral permanent du Département de Lettres Modernes est composé d'enseignants-chercheurs sénégalais, dont : onze (11) Professeurs titulaires, quatre (4) Maîtres de Conférences, onze (11) Maîtres-assistants, deux (2) Assistants titulaires, quatre (4) Assistants stagiaires.

Le Département compte aussi un grand nombre d'enseignants vacataires dont beaucoup parmi eux sont des docteurs, issus, pour la plupart, des lycées et collèges sénégalais.

Le nombre d'étudiants est environ estimé à six mille pour tous les niveaux. Le niveau Licence a environ cinq mille et les deux autres niveaux se partagent le millier restant. Outre le Sénégal, le Département accueille, en son sein, des étudiants de diverses nationalités (Comores, Gabon, Burkina Faso, Mali, Côte d'Ivoire, Liban, Burundi, Mauritanie, Cap Vert, Guinée Conakry, etc.). Quand bien même le Département accueille aujourd'hui des étudiants étrangers, les étudiants sont en grande majorité des Sénégalais.

Les cours sont assurés aujourd'hui par des enseignants sénégalais (permanents et vacataires). Il est également de la tradition du Département de recevoir parfois des professeurs venant d'universités françaises, italiennes, entre autres, qui participent à la formation des étudiants. Depuis 2010, le système LMD est effectif au Département de LM de l'UCAD qui délivre des formations menant aux diplômes décernés de licence, master et doctorat.

Les formations sont données au sein du bâtiment dénommé « Nouveau Bâtiment », dans les amphithéâtres I, II et III de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines, à l'UCAD II, à l'amphithéâtre Jean Capelle, à l'amphithéâtre de l'Ecole Supérieure Polytechnique, à l'Auditorium de l'UCAD, dans les différentes salles des autres départements de la Faculté.

Le Département est sous la direction du Chef du Département, qui est assisté d'une Secrétaire recrutée depuis janvier et de deux secrétaires contractuels, Responsable de la Licence 1 ; Responsable de la Licence 2 ; Responsable de Licence 3, du Master I et du Master II.

2.- Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation du Département de Lettres Modernes de l'UCAD, fourni le 11 mars 2016, et complété, fait partie des éléments probants remis par le chef de Département lors de l'évaluation externe le 20 janvier 2017. Le document est bien présenté et les différentes rubriques renseignées avec régulièrement des renvois aux éléments de preuves. Très instructif, bien écrit, il est riche en informations qualitatives et quantitatives avec des recommandations dont la mise en œuvre contribuerait indubitablement à améliorer significativement la qualité de l'enseignement et des conditions de travail de l'enseignement et des apprenants, du PER et du PATS.

Faisons encore remarquer que sur les six champs d'évaluation, seul un critère est sans objet et un seul standard considéré comme non atteint. Toutefois, le reste des dix-neuf (19) standards, qui constituent l'évaluation, n'est pas toujours suivi de la mention : « Le standard est atteint ». De même, quatre standards sont dits « partiellement atteints », contrairement à la terminologie disponible dans le référentiel qui parle de standard « atteint » ou « non atteint ». Ce sont les :

- Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail ;
- Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'Assurance Qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études ;
- Standard 4.01. L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement ;
- Standard 5.04. Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

3-Description de la visite sur site

3.1. Organisation et déroulement de la visite

La visite des locaux a été effectuée de 14h 30 à 16h 30. Les lieux visités par les experts : la salle 13, l'unique salle de cours dédiée au Département de Lettres Modernes, destinée à des enseignements pratiques, dont les TD des étudiants. Les cours magistraux se déroulent dans des locaux mutualisés et parfois éloignés du Département, causant ainsi

d'énormes désagréments aux étudiants. Notre équipe a visité également le Secrétariat du Département de Lettres Modernes (un bureau exigü, avec trois (03) secrétaires qui cötoient en permanence de nombreux lots de copies d'étudiants...) ; un Centre de documentation où, faute de place, des mémoires et des thèses sont empilés ; des salles de toilette ne répondant plus aux normes d'hygiène. Faute de temps, l'équipe d'experts n'a pu visiter la Bibliothèque centrale, l'Agence Comptable, le Service de la Sclolarité et les autres bâtiments administratifs.

3.2 Appréciation de la visite des locaux

La visite des locaux s'est déroulée en compagnie des PER, des PATS et des étudiants, qui ont clairement répondu aux questions et interrogations des experts évaluateurs. L'appréciation consécutive à cette visite des locaux est quasiment négative : insuffisance quantitative et qualitative des infrastructures (bureaux, toilettes, salles de cours, Centre de documentation...). Par exemple, 3 à 4 enseignants, en moyenne, se partagent un bureau. Donc à ce niveau, des efforts importants restent à faire pour une formation de qualité.

4.- Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP

CHAMP D'EVALUATION 1: Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
<i>Standard 1.01. : Le programme d'études est régulièrement dispensé.</i>
Le Département est créé dès les premières heures de la création de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Il compte près de 6000 étudiants et assure l'essentiel des cours de français à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Remarques et recommandations : La mise en œuvre du programme souffre de la massification de l'effectif des étudiants, en plus des nombreux problèmes infrastructurels et organisationnels. Le ratio enseignant-étudiant doit être revu à la baisse, soit par l'augmentation du PER permanent, soit pas la diminution du nombre de bacheliers orientés en LM, pour plus de qualité. Appréciation globale : ATTEINT.
<i>Standard 1.02. : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</i>
Le Département de Lettres Modernes est une entité de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines dont la mission principale est de former et de produire des diplômés dans les divers domaines des lettres et des sciences humaines. Il est l'un des plus gros départements de la FLSH du point de vue des effectifs. Il occupe une position centrale dans le dispositif des enseignements-apprentissages, car ses enseignant(e)s assurent les cours de français, de littératures orale et écrite dans tous les autres départements de ladite faculté. Cette centralité est liée au statut du français qui est langue officielle et langue d'enseignement du Sénégal. Le Programme de la Licence de Lettres modernes prépare à l'enseignement et à la recherche en la langue française et en littératures. Ainsi, il insiste sur la grammaire française (Syntaxe, Morphologie, Sémantique, Lexicologie, Phonétique, etc.) et les théories linguistiques, l'histoire de la littérature, les méthodologies des exercices et la critique littéraire. Remarques et recommandations : L'offre de formation est encore basique et elle peut être améliorée par la prise en compte des nouvelles exigences en matière d'enseignement supérieur. Appréciation globale : ATTEINT

Standard 1.03. : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme offre une formation « traditionnelle », non pas dans les « thèmes, contenus et méthodes de la spécialité abordés au cours des études », cependant dans la mise en œuvre, il n'intègre pas assez d'intervenants professionnels et la prise en compte de quelques éléments incontournables du système LMD qui insiste sur la mise en place d'EC participant du « savoir-faire » de l'étudiant à la fin du cycle de Licence. Il existe néanmoins déjà dans des « activités théâtrales (Troupe Isseu Niang) », des « rencontres avec des écrivains », des « visites de sites », des interventions de professionnels acteurs culturels (Comédiens, Musiciens, Communicateurs traditionnels...). Mais il ne s'agit là que d'interventions ponctuelles et non d'enseignements crédités. En somme, le programme ne prend pas formellement en compte les attentes du monde économique et socio-professionnel.

Remarques et recommandations : Le programme peut s'ouvrir aux professionnels et intégrer des EC qui faciliteront l'insertion des étudiants dans le marché de l'emploi. Les sortants doivent être préparés, au-delà du métier d'enseignant, à tous les niveaux, depuis le préscolaire jusqu'à l'université, à intégrer les secteurs de l'administration (par l'Ecole nationale de l'administration, le centre de formation judiciaire, etc.), de la communication, de la santé communautaire, de l'économie du développement, de la traduction, de l'industrie culturelle... Le Département doit donc concrétiser, dans le cadre de sa formation classique, son projet de « collaboration avec le milieu professionnel ».

Appréciation globale : NON ATTEINT

CHAMP D’EVALUATION 2: Organisation interne et gestion de la qualité
<i>Standard 2.01. : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.</i>
L’Assemblée de Département est l’instance de décision par excellence. Elle a la compétence et la responsabilité en matière d’enseignement, de recrutement et d’expertise scientifique. Elle se réunit chaque fois que de besoin pour délibérer sur toute question. Remarques et recommandations : L’amélioration de la communication peut être établie grâce à un système qui permet le partage de l’information en temps réel. L’adhésion de toutes les personnes concernées (PER, PATS, Etudiants) aux processus décisionnels concoctés est garant de transparence et d’objectivité. Appréciation globale : ATTEINT
<i>Standard 2.02. : Le Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.</i>
Le PER se réunit en collège pour proposer les contenus du programme de formation en principe, mais il manque une harmonisation, faute d’une large concertation. De même, il reste à formaliser l’évaluation des enseignements ; les étudiants peuvent néanmoins donner leur opinion sur les cours, les contenus et les contrôles, les examens pendant les cours et dans le Blog du Département. Remarques et recommandations : La maquette du programme d’enseignement souffre de quelques insuffisances au nombre desquelles : le problème de dénomination des EC qui sont parfois des intitulés de cours ou leçons (exemple : le roman francophone) ; l’équilibrage des EC en fonctions des sensibilités thématiques (exemple : en arts du spectacle) ; la dramaturgie commence en L1, alors que le cinéma attend la L3 et en spécialisation ; l’absence de tronc commun en L3. Ce qui laisse penser, comme le confirment quelques enseignants, que la concertation pour la mise en place de l’offre de formation reste à améliorer. Il serait préférable que le Département retravaille la maquette en associant tous les collègues et, au besoin, des personnes ressources externes. Appréciation globale : ATTEINT.
<i>Standard 2.03. Le programme d’études fait l’objet de mesures d’assurance qualité. L’institution utilise les résultats afin d’adapter périodiquement l’offre d’études.</i>
Le programme en est à sa première évaluation, selon les critères de l’Assurance Qualité. Un Comité qualité, chargé de garantir la qualité du programme, de concert avec la Cellule Sectorielle d’Assurance Qualité, installée au sein de l’Etablissement, se chargera désormais de formaliser et d’exploiter les résultats des évaluations. Remarques et recommandations : Le Département doit continuer dans ce sens. Appréciation globale : ATTEINT.

CHAMP D’EVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme de formation en Licence du Département de LM est régi depuis 2010 par les normes LMD, avec une année académique en deux semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE), lesquelles comprennent des éléments constitutifs. Le volume horaire est divisé en 50% pour le présentiel et 50% pour le travail personnel de l'étudiant (TPE). Les unités d'enseignements du premier semestre sont différentes de celles du second semestre quel que soit le niveau d'études. Une maquette du programme structurée est disponible.

Remarques et recommandations : La maquette du programme est essentiellement faite d'UE obligatoires en L1 et L2. La L3 est composée, essentiellement, d'UE de spécialisation ; ce qui oblige à changer de préfixe dans le code des UE à chaque spécialité (exemple, on distingue FRAN.fr ; FRAN.af, etc.) : une dénomination particulière à la FLSH de l'UCAD. L'absence de tronc commun en Licence 3 crée, de fait, des redondances (exemple : littérature francophone et études francophones) et des confusions : littérature française (étude de corpus national) et littérature comparée (démarche méthodologique basée sur un corpus supranational), etc. Il importe aussi de renforcer le volume de TD en diminuant les heures des CM pour les EC de Littératures.

Appréciation globale : ATTEINT.

Standard 3.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. IL permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme est organisé selon la progression suivante : La L1 est l'année d'initiation avec principalement des enseignements de Linguistique, de Littérature, d'esthétique des genres et de méthodologie des exercices littéraires ; la L2 est celle de l'approfondissement de ces EC et de renforcement avec l'apparition de disciplines comme Langues étrangères et nationales, Théories littéraires, Dramaturgie ; la L3 se veut celle de la « pré-spécialisation » en Littérature française, francophone et comparée, en Etudes africaines et francophones ou en Linguistique française. Les cours sont répartis entre magistraux et Travaux dirigés (Travaux pratiques pour l'informatique). Pour les modalités d'évaluation, il existe des contrôles continus périodiques et des examens semestriels sous forme de devoirs sur tables, d'exposés, de compte-rendu de lecture, etc. La consultation des copies est possible. Le programme est, sur ce point, conforme aux standards internationaux en enseignement des Lettres modernes.

Remarque et recommandations : La maquette du programme est basée sur des EC fondamentaux. Les cours d'anglais et d'informatique qui auraient dû se retrouver dès les années d'initiation et d'approfondissement (1^e et 2^e) n'apparaissent qu'en 3^e année, après deux années de rupture linguistique et de retard numérique formalisés. De même, les EC comme Droit, IRD et

PPP recommandés par le REESAO ne sont pas prévus dans la maquette. Pour le Comité de pilotage, cela est dû à la massification de l'effectif d'étudiants qu'accueille le Département. Néanmoins, il faut aller dans le sens de se conformer aux exigences du système LMD, ainsi qu'au guide du REESAO ; cela a un impact sur la relation entre l'offre de formation et les débouchés.

Appréciation globale : ATTEINT

Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Le programme dispose d'un cadre réglementaire pour la délivrance des attestations et des diplômes. Les conditions suivantes de leur obtention sont publiées à travers le site de l'UCAD (voir l'onglet réforme du lien <http://www.ucad.sn/>).

Remarques et recommandations : Les résultats des étudiants, comme l'évaluation des enseignements, doivent contribuer à trouver des stratégies de remédiation contre la faiblesse du taux de réussite.

Appréciation globale : ATTEINT.

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants

Il y a un suivi régulier du taux de réussite et de statistiques grâce à un système informatique de gestion intégré (IRIS) développé par l'UCAD pour renseigner les indicateurs d'efficacité interne (taux de réussite, promotion, abandon et de diplomation). Cependant, le taux de réussite et de la diplomation est faible.

Remarques et recommandations : Le Département travaille depuis quelques années à améliorer les taux de réussite par des innovations pédagogiques telle que l'introduction du Blog.

Appréciation globale : ATTEINT

CHAMP D’EVALUATION 4 : Personnel d’enseignement et/ou de Recherche(PER)

Standard 4.01. L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement. Leurs titres et grades universitaires leur confèrent des qualifications académiques pour dispenser le programme. 100% des enseignements magistraux (CM) et 30% des travaux dirigés (TD) sont assurés par les permanents.

32 enseignants permanents et 52 enseignants vacataires assurent le programme de formation. Au début de chaque année, le Chef de Département organise une rencontre avec les intervenants externes pour partager avec eux les bonnes pratiques, les stratégies d’amélioration de la qualité. Cette année, la Direction des affaires pédagogiques a été associée à la rencontre pour présenter le modèle de syllabus harmonisé, le canevas d’une évaluation, etc.

Par ailleurs, les responsables d’UE convoquent périodiquement des réunions de concertation avec les intervenants externes pour harmoniser les progressions.

Remarques et Recommandations : L’équipe d’experts se félicite de toutes ces initiatives et innovations, invite le Département à diversifier les stratégies d’amélioration de la qualité et à impliquer davantage les intervenants externes pour une meilleure formation.

Appréciation globale : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d’enseignement, de recherche, d’expertise et d’administration des enseignements est définie.

Les charges horaires des Professeurs, Maîtres de Conférences, Maîtres-assistants et Assistants sont fixées par décret – 7h/ semaine pour les enseignants de rang B et 5h/ semaine pour les enseignants de rang A. La maquette, les plans de cours et les emplois du temps démontrent l’effectivité de cette répartition.

Remarques et recommandations : L’existence des Fiches de suivi pédagogiques permet de tracer l’effectivité des enseignements.

Appréciation globale : ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible

Le PER, composé en majorité d’enseignants titulaires qualifiés par le CAMES, sur le plan scientifique et pédagogique, d’enseignants vacataires spécialistes de la discipline, assure la totalité du programme. Toutefois, des enseignants invités, dont certains relèvent de disciplines connexes, participent à la formation. Des Professeurs appartenant à des Universités étrangères participent également à la formation des étudiants.

Remarques et recommandations : La mobilité interuniversitaire à travers des protocoles bien définis, dans le cadre du système LMD, devrait être renforcée.

Appréciation globale : ATTEINT

CHAMP D’EVALUATION 5 : Etudiant(e)s
Standard 5.01. : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées
Les conditions d’admission en licence 1 se font à partir de la plateforme nationale d’orientation (CAMPUSEN). D’ailleurs, les conditions d’admission en licence 1,2,3, sont définies par le décret national d’application du système LMD relatif aux diplômes de licence, et reprises dans le projet du décret portant création et organisation de la licence de Lettres modernes. Remarques et recommandations : Pour la sélection des étudiants en Licence de Lettres modernes, il serait souhaitable d’impliquer le Département de Lettres modernes pour plus de clarté et de transparence. Par ailleurs, la mise en ligne de la plateforme permettrait aux bacheliers de s’informer davantage sur le programme d’études. Appréciation globale : ATTEINT
Standard 5.02. : L’égalité entre Hommes et Femmes est réalisée
Le recrutement sélectif des étudiants se fonde uniquement sur le mérite, sans aucune discrimination de genre ; et même si l’on observe un plus grand nombre d’étudiants de sexe masculin, la proportion de femmes est sensiblement en progression (voir les statistiques dans D-007) Remarques et recommandations : Les conditions d’études, (équipements, accès aux salles de cours, aux toilettes) ne sont pas favorables à l’égalité des chances, surtout pour les étudiant(e)s à mobilité réduite. Appréciation globale : ATTEINT
Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.
L’organisation de la licence, conformément au système LMD, permet l’échange des étudiants avec d’autres instituts universitaires nationaux et internationaux. Cette mobilité peut être facilitée par le fait que les programmes de formation ont, en commun, les enseignements fondamentaux de Lettres modernes. Une Commission Nationale d’Equivalence garantit la reconnaissance mutuelle des diplômes. Remarques et Recommandations : la stabilité du calendrier universitaire est une condition sine qua non pour la mobilité des étudiant(e)s et la validation de l’équivalence des crédits. Appréciation globale : ATTEINT.

Standard 5.04. : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s

Dans le Département de Lettres modernes, il existe un dispositif d'accompagnement pédagogique des étudiants (Monitorat, Tutorat) et des programmes de renforcement des apprentissages par des TD.

L'orientation et les conseils en direction des étudiants sont faits lors des amphithéâtres de rentrée, par affichage (code-couleur), par entretiens pour informer les étudiants par niveau.

Le bureau d'Information et d'Aide à l'Orientation (BIAO) sert également de dispositif d'accompagnement aux apprenants.

Remarques et recommandations : Les effectifs, déjà pléthoriques, et augmentant considérablement, un recrutement planifié, massif, d'enseignants-chercheurs est indispensable pour améliorer les conditions d'encadrement et assurer une formation de qualité. Les enseignants devant assurer cette formation ne disposent pas de bureau pour recevoir les étudiants. Il ressort de l'entretien avec les étudiants (et le PATS) que le système LMD n'est pas maîtrisé, que le tutorat n'est pas harmonisé : Certains tuteurs collaborent avec les enseignants, alors que d'autres font juste du « suivi de devoir » ou des exercices avec les étudiants. Il s'y ajoute que les tuteurs eux-mêmes rencontrent beaucoup de difficultés pour trouver une salle libre, leur permettant de travailler avec les étudiants. Cela a un impact sur le taux de réussite et la diplomation encore faibles.

L'encadrement ne fait pas l'objet d'appréciation

Appréciation globale : NON ATTEINT.

Standard 5.05. : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme de licence ne dispose pas d'une structure ou de moyen spécifique pour l'insertion des étudiants. Toutefois, les sorties pédagogiques, l'organisation des séminaires, la détermination et les thèmes de recherche ciblés, l'information relative aux concours, tentent de corriger ces manquements. Le programme doit également s'efforcer à une meilleure connaissance de l'employabilité de ses diplômés.

Remarques et recommandations : Pour faciliter l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail, nous recommandons la mise en place d'un dispositif d'information, d'accompagnement et d'orientation des étudiants, ainsi qu'un suivi régulier de leur insertion professionnelle. Des rencontres de partage d'expériences entre les anciens étudiants déjà insérés dans le milieu professionnel et les demandeurs d'emplois potentiels peuvent être envisagées.

Appréciation globale : NON ATTEINT

CHAMP D’EVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d’études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Les enseignements du Département de Lettres modernes sont dispensés principalement dans les amphithéâtres de la faculté, les salles de l’UCAD, mais se déroulent aussi hors site. Les ressources matérielles (salles de cours, bibliothèques, équipements ...) sont du patrimoine de l’Université.

Le Département ne dispose pas de budget. Les ressources financières de la formation proviennent du budget de l’Université qui assure la prise en charge des dépenses de son fonctionnement (matériel pédagogique, entretien des salles de cours, etc.). A cela, s’ajoute l’appui du Doyen en vue de la réalisation des objectifs du programme.

Remarques et recommandations : Le Département devrait pouvoir disposer de son pourcentage des Droits d’inscription pédagogiques fixé par arrêté ministériel (n°17072 en date du 18 octobre 2013), ainsi que de sa part dans la clé de répartition des fonctions de service. L’exiguïté du bureau du Département que partagent les secrétaires, à l’étroit, et celui du chef de Département, contigu, pose un problème de sécurité des personnes et des épreuves d’examens. La promiscuité dans les bureaux du PER est une autre réalité.

Les amphithéâtres et les salles de cours doivent donc être augmentés et renforcés en matériels didactiques. L’acquisition de locaux, d’équipements pédagogiques, une dotation en armoires permettraient, dans un délai raisonnable, d’améliorer considérablement les conditions de travail du PER, du PATS et des apprenants.

Appréciation globale : NON ATTEINT

5. Points forts du programme

- Le programme évalué a 57 ans et il a déjà fait ses preuves en formant de nombreux intellectuels (dont des universitaires, diplomates, écrivains, etc.) dans le pays et à travers le monde ;
- Le programme de la licence de Lettres modernes de l’UCAD est structuré conformément aux normes du système LMD, avec des objectifs clairement définis ;
- Le programme prépare à l’Enseignement et à la Recherche, il peut permettre également une insertion professionnelle directe (Enseignement, Administration, Journalisme, Métiers de la culture et du livre) ou la poursuite des études ;
- Le PER est qualifié, expérimenté, disponible. Une large proportion est habilitée à diriger des travaux de recherches ;
- La mise en place d’un dispositif de pilotage de la formation auquel prend part le PER ;

- L'installation au sein du Département de lettres modernes d'une Cellule Sectorielle d'Assurance Qualité du programme de licence ;
- La grande capacité de conception de programmes de formation ;
- La bonne réglementation du processus d'approbation de l'offre de la formation ;
- Des innovations pédagogiques en cours pour améliorer les enseignements et les apprentissages ;
- La Mutualisation des salles ;
- Les critères et conditions d'admission des apprenants préservent l'égalité des chances.

6.- Points faibles du programme

- Faible ratio Enseignant/ Etudiant, causé par la massification ;
- Insuffisance des infrastructures ;
- Insuffisance des locaux, exigüité des salles de cours existantes ;
- Insuffisance de matériel pédagogique ;
- Quasi inexistence des ressources financières ;
- Insuffisance de partenariat avec le milieu socio-professionnel et le secteur économique;
- Faibles taux de réussite dus aux effectifs lourds, pléthoriques ;
- Absence de l'évaluation des enseignements aussi bien par l'équipe pédagogique que par les apprenants ;
- PER, PATS, en quantité insuffisante ;
- Capacité des salles non conforme aux normes de sécurité et d'hygiène ;
- Faible participation des PATS dans l'élaboration des programmes ;
- Enseignements dispensés hors site, occasionnant des désagréments aux apprenants (retards, perturbations, etc.) ;
- Non formalisation des évaluations des enseignements par les étudiants.

7.- Appréciations générales

L'évaluation externe a porté sur le programme d'études sanctionné par un diplôme de Licence en Lettres Modernes, préparé au Département de Lettres Modernes de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'UCAD. Dans l'ensemble, ce programme de Licence,

répond, globalement, aux normes du système L.M.D. Il est évalué conformément aux standards de qualité du Référentiel de l'ANAQ-SUP.

L'équipe académique et pédagogique est qualifiée, compétente, mais en nombre insuffisant au regard des effectifs pléthoriques ; d'où un recours constant aux Enseignants vacataires, plus d'une cinquantaine, pour épauler une trentaine d'Enseignants permanents, surchargés. Cette équipe gagnerait à être renforcée par un recrutement massif d'Enseignants-chercheurs permanents.

Tout bien considéré, les objectifs du programme, référés aux standards de l'ANAQ-SUP, sont globalement atteints. Toutefois, l'offre de formation doit être améliorée en tenant compte du renforcement des structures, de l'équipement des locaux, mais aussi et surtout des besoins du marché et de l'opérationnalité des étudiants au terme de leur cursus. C'est à ce prix qu'on peut garantir une formation de qualité.

8. Recommandations à l'établissement

Il est conseillé au Département de Lettres modernes de veiller à :

- Sensibiliser davantage les Enseignants vacataires et les Etudiants sur « l'Assurance Qualité » du programme de formation de la licence ;
- Adapter les curricula aux besoins actuels du monde ;
- Améliorer la maquette, en introduisant des cours pour le tronc commun de la Licence 3 ;
- Améliorer les mécanismes de partenariat avec le milieu socio-professionnel et le secteur économique ;
- Formaliser l'évaluation de l'encadrement des apprenants ;
- Instaurer la culture de la qualité dans toutes les activités de formation ;
- Formaliser et systématiser les évaluations des enseignements par les apprenants ;
- Systématiser les évaluations formatives ;
- Renforcer le dispositif de suivi et d'amélioration des taux de réussite ;
- Accompagner l'apprenant à une meilleure insertion professionnelle ;
- Utiliser les TIC dans la recherche documentaire et l'autonomisation des étudiants ; et à la Faculté de LSH de :

- Améliorer les conditions de l'enseignement et de l'apprentissage (locaux, équipements pédagogiques) ;
- Doter le PER et le PATS de bureaux bien équipés, et en quantité suffisante ; et à l'UCAD de :
- Renforcer le dispositif sécuritaire et d'hygiène (toilettes, environnements d'étude, etc.)
- Augmenter les salles de cours et de documentation.

9.- Recommandations à l'ANAQ

L'ANAQ doit permettre aux experts de disposer d'un peu plus de temps, (02) jours au moins, afin qu'ils puissent mener leur mission d'évaluation dans de meilleures conditions et à bon terme. La visite sur site est lourde, elle nécessite plus qu'une journée de travail. L'ANAQ doit également mettre un dispositif de suivi-évaluation des recommandations issues des évaluations externes, en relation avec les établissements concernés.

De même, l'exploitation des documents techniques et des éléments de preuves, ainsi que la rédaction du rapport exigent beaucoup des experts en termes de temps de travail. La prise en compte de cette exigence pourrait réduire les risques d'une expertise bâclée.

Et enfin, elle pourrait organiser annuellement ou semestriellement des ateliers d'échanges par groupes d'experts sur leur mission d'évaluation externe, afin de mieux analyser les problèmes qui se posent à eux, et de dégager des solutions appropriées.

10.- Proposition de décision

Suite à l'analyse du Rapport d'auto-évaluation du programme d'études de la Licence de Lettres Modernes, ainsi que la visite effectuée sur le site de l'Université et des réponses apportées par l'équipe de la Direction aux conclusions du Rapport provisoire des évaluateurs externes, l'équipe d'experts propose :

**L'accréditation de la licence de Lettres Modernes de l'Université
Cheikh Anta Diop de Dakar.**

Evaluation externe de la Licence de Lettres Modernes de l'UCAD

Feuille de présence à la cérémonie d'ouverture.

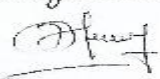
Nom et prénom(s)	Structure	Embarquement
1. Boubou SECK	H. G. B. Saint-Louis	St
2. Bamba FAN	U. G. B. Saint-Louis	St
3. DIOP Cheikh M.S.	UAS Ziguinchor	St
4. Idoua SARR	CIAQ/UCAD	St
5. Niamadou SARR	DEIAQ/UCAD	St
6. Alioune Diaw	Lettres Modernes	St
7. Fliou B. DIANE	Lettres Modernes	St
8. Elh. Souleymane FAYE	L. Modernes	St
9. Naimouma Kane	UCAD/FLSH	St
10. Moussa FALL	UCAD/LM. Chef de département	St
11. Niamadou FAYE	UCAD/LM/UCAD	St
12. Djibril Thiam	UCAD/LM	St
13. SERLIME SEYE	UCAD/LM	St
14. Bacary SARR	UCAD/LM	St
15. Ibachine DIOUF	UCAD/CO	St
16. Rose SEYE GOEYE	UCAD/LM	St
17. Ousmane FALL	UCAD/LM	St
18. Cheikh SAKHO	UCAD/LM	St
19. Condy Kane	UCAD/LM	St
20. Babacar FAYE	UCAD/LM	St
21. Ousmane DIAO	UCAD/LM	St

20-02-2017

Enseignants rattachés (non responsables administratifs et pédagogiques).

Prénom	Nom	Structure	Emplacement
1 Rose	SENEGUEYE	UCAD/FLSH/LM	Stagier
2 Ibrahima	Diaw	UCAD/FLSH/LM	Stagier
3 BACARY	SARR	UCAD/FLSH/LM	Stagier
4 SÉDILWÉ	SEYF	UCAD/FLSH/LM	Stagier
5 Ajibul	Thiam	UCAD/FLSH/LM	Stagier
6 Nourou	FARE	UCAD/FLSH/LM	Stagier
7 Alioune	Diaw	U	Stagier
8 Ousman	Diabé	UCAD/FLSH	Stagier

liste des pats rencontrés (20-01/2017)

Prénom	Nom	structure	Emplacement
Mamadou	MBAYE	FLSH/LM	
Abdou Aziz	NDIAYE	FLSH/LM	

ANAP
SUP

Liste de présence

évaluation
externe
Licence LM
UCAD

Etudiants

1. Marie Cécile Bening Diouf (Maitre 2 (Monitrice))
2. Astou Sagna (Maitre) Doctante (1^{ère} année)
3. Thénèze Maye Diouf (Maitre) Doctante (2^{ème} année)
4. Amadou Jérôme Diatta (Moniteur) Etudiant en Master
5. Youssou Sene (Moniteur) Etudiant en Master II
6. Malick Faye Etudiant en Licence II
7. Modou Diouf Etudiant en Licence III